

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 MARS 2021

Fédération nationale des collectivités concédatantes et régies

Installation du nouveau Conseil d'administration

Les collectivités membres de la FNCCR ont élu les 85 membres du Conseil d'administration le jeudi 11 mars 2021. L'élection a été marquée par une forte mobilisation des territoires avec plus de 70 % des voix exprimées.

Conformément aux statuts de la FNCCR, les élu.e.s ont procédé, mercredi 17 mars 2021, à l'installation du Conseil d'administration ainsi qu'à l'élection du président, des vice-président.e.s et des président.e.s des différents conseils d'orientation et des commissions de la Fédération.

Xavier PINTAT, Sénateur honoraire, Président du SDEEG - Territoire d'énergie Gironde a été réélu à la présidence de la FNCCR. Il est désormais entouré d'un nouveau comité exécutif composé de :

Vice-président délégué [président du conseil d'orientation des AODE] :

Guy HOURCABIE, Président du SIEEEN

Vice-président [porte-parole de la Fédération / référent « mobilité »] :

Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL37 - Territoire d'énergie Indre-et-Loire

Vice-présidente [référente « citoyens et consommateurs »] :

Denise SAINT-PE, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Et par ordre alphabétique :

Vice-président [référent « numérique » / en charge des relations avec le Sénat] :

Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain

Vice-président [référent « innovation » / président de la commission smart grids] :

Jean-Noël LOURY, Président du SDEY - Territoire d'énergie Yonne

Vice-président [référent « transition énergétique » / président de la commission EnR/MDE] :

Xavier NICOLAS, président d'Energie28 - Territoire d'énergie Eure-et-Loir

Vice-présidente [en charge des relations avec l'Assemblée nationale / présidente de la commission Territoire d'énergie] :

Nathalie NIESON, présidente du SDED - Territoire d'énergie Drôme

Vice-président [référent « cycle de l'eau »] :

Hervé PAUL, président d'Eau d'Azur

Secrétaire :

Antoine COROLLEUR, président du SDEF - Territoire d'énergie Finistère

Trésorier :

Bernard FOURNIER, sénateur de la Loire

Ce comité exécutif, réuni autour du président Xavier PINTAT, d'un format volontairement restreint, favorisera la réactivité afin d'orienter efficacement la gouvernance de la FNCCR dans un environnement en mutation de plus en plus rapide.

Parmi les grandes nouveautés de ce nouvel exécutif, notons la création d'un siège de vice-président référent pour le cycle de l'eau, domaine d'activité majeur pour la FNCCR réunissant près de 500 adhérents. La désignation d'un vice-président référent pour le numérique renforcera également les actions de la FNCCR dans ce domaine.

Xavier PINTAT, président réélu a déclaré à l'issue de l'installation du nouveau Conseil d'administration :



« Je remercie vivement l'ensemble des adhérents de la FNCCR pour leur confiance renouvelée et je salue les élus reconduits dans leurs fonctions ainsi que l'ensemble des nouveaux entrants.

*De grands défis nous attendent dans les domaines des **transitions écologique, énergétique et numérique des territoires** pour lesquelles il est impérieux de renforcer la qualité des services publics tout en assurant la proximité de nos collectivités avec les citoyens.*

Nous devons faire face aux crises actuelles et à venir en dotant la FNCCR d'une organisation plus offensive et volontariste favorisant la résilience collective. C'est pourquoi un comité exécutif vient renforcer notre gouvernance. Nous allons poursuivre notre mission de représentation de toute la diversité des collectivités qui composent la FNCCR et défendre les valeurs de solidarité et de cohésion nationale qui ont présidé à la création de notre fédération.

*Notre association n'a eu de cesse de s'adapter aux enjeux des territoires et son **expertise est reconnue** tant par les élus locaux que par les instances gouvernementales avec qui nous entretenons un dialogue permanent. **La FNCCR constitue ainsi le premier réseau national des collectivités en charge de services publics locaux.***

*Intégralement financée et dirigée par des collectivités, la FNCCR agit dans une parfaite **indépendance au service de l'intérêt général**. Ceci nous a notamment permis d'obtenir de grands succès à l'instar du programme national ACTEE, porté par la Fédération, désormais LA référence pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en France. Dans le même esprit, la FNCCR anime depuis peu le club des économies d'eau qui vise à partager les bonnes pratiques de l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient privés ou publics.*

*En outre, je constate avec plaisir que le **rythme des nouvelles adhésions** ne faiblit pas, voire s'accélère, pour l'ensemble de nos compétences, preuve que la FNCCR sait répondre à un vrai besoin des territoires, en **France métropolitaine et ultramarine**.*

*Enfin, je veux signaler que notre Fédération, bien que dépendante de la composition des exécutifs locaux, a su attirer et mobiliser de nouvelles **femmes élues** et qui compteront assurément parmi nos membres les plus investis.*